Association "Dia Pasôn", 22 Calade de la Source, 30140 Thoiras, France
Tel: + 33 6 72 71 45 96 / www.dia-pason.com / dia-pason-asso@orange.fr

SIRET : 498 253 186 000 15 /NAF : 8552Z
URSSAF : 300 1866490
Non assujetti au TVA.

# Le 27 janvier, à FLAUX, 30700
# "La Voix en jeu" -

Un stage animé par Marianne Le Tron et David Goldsworthy,,
artistes et formateurs professionnels au sein du Centre Roy Hart

Nous proposons une journée de pratique vocale et corporelle, pour développer le souffle, la voix chantée et parlée, étendre les registres vocales et donner de la vitalité à l'expression personnelle.
Contenue : des exercices de divers techniques vocales appliquées à la voix chantée et parlée, des jeux et des improvisations avec du travail individuel et collectif
Les participant-e-s sont invité-e-s à venir , si possible, avec une chanson, un poème ou un texte à interpréter. Nous travaillerons sur un chant polyphonique traditionnel, apporté par les animateurs
L'atelier est ouvert à toutes et à tous. Le travail est adapté au niveau de chaque personne.
L'atelier se déroule dans une ambiance de convivialité, d'écoute et d'échange !

**Participants** : 8 min - 12 max
Prix: 70€ (frais pédagogiques) /10 € d'adhésion à l'association.
**Horaires** : 10h - 13hr / 14h30 - 17h 30
Repas du midi en commun style "auberge Espagnol"
**Lieu du stage : « Chez Edgar »**, 30700 FLAUX (7 km d'Uzès)

Inscription : Pour réservez une place veuillez compléter ce formulaire et le renvoyer à la même adresse. Votre inscription sera confirmée après réception par courrier de votre chèque d'arrhes, de 35€ , **libellé à "Association Dia Pason" (adresse 22 Calade de la Source, 30140 THOIRAS).**
Le chèque sera encaissé avec le solde à verser le jour du stage.
**Paiement échelonné possible.**

Nom :..... Prénom : ..... Age :

Profession :.....

Adresse :.....

Portable : ..... Émail : .....

**Désistement**
En cas de désistement de ma part :
**- jusqu'à 15 jours avant le 1er jour du stage** : remboursement total des arrhes
- **après 15 jours avant le 1er jour du stag**e : cet acompte restera acquis à l'association Dia Pasôn

**Annulation**
**Dia Pasôn se réserve le droit d'annuler le stage jusqu'à 15 jours avant le premier jour** si le nombre requis de participants n'est pas atteint.
En ce cas la totalité des arrhes versées seront restituées.